



Mai 2011
Volume 1, Numéro 3

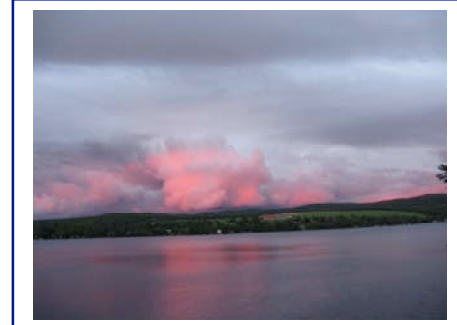
Société de conservation du lac Lovering

Message du président

Cette année, je trouvais important de vous présenter un aperçu des diverses tâches et activités qui se réalisent sur une base soutenue par votre association.

Ces activités visent plus particulièrement la santé du lac :

- L'échantillonnage de l'eau;
- Le relevé du degré de revégétalisation des rives;
- La surveillance de la réglementation municipale et des demandes de dérogations;
- La recherche sur la pêche et l'ensemencement et sur l'effet des vagues sur les rives;
- La surveillance occasionnelle du site d'enfouissement;
- La présence aux conseils municipaux et au conseil de la MRC Memphrémagog.



*Moi,
je protège mon lac !*

Celles-ci ont pour but de maintenir une vie associative active :

- La rédaction et l'envoi de l'infolettre;
- La mise à jour du site Web;
- L'affichage dans les babillards;
- La création d'une nouvelle base de données pour le fichier des membres;
- Les assemblées mensuelles du CA, le recrutement, le secrétariat et les finances;
- La préparation de l'assemblée générale annuelle.

Toutes ces activités, et bien d'autres, se réalisent avec l'apport d'un grand nombre de bénévoles qui oeuvrent année après année au sein de la SCLL. Certains membres sont actifs depuis plus de 25 ans! Merci à tous les bénévoles qui ont participé au recrutement. Nous avons atteint une participation record; soit de **560 membres!**

Cette année, la Société a fêté ses 40 ans et en plus des activités commémoratives, nous avons organisé la première traversée du lac, où plus de 70 nageurs ont participé, encadrés par une quarantaine de personnes à la sécurité nautique et à l'accueil. Merci à ceux qui ont contribué à rendre cette activité mémorable.

Un merci particulier à tous les membres et résidents qui ont fait suivre les lettres à la ville de Magog au sujet de la demande de dérogation au règlement municipal. Nous avons réussi à protéger des milieux humides, essentiels à la santé du lac.

Et finalement, je me dois de remercier tous les membres du conseil d'administration et les aide-administrateurs pour leur travail et leur présence assidue. Demeurons fiers et attachés à notre lac en continuant de tout faire pour garder ses eaux les plus limpides possible.

Au plaisir de vous rencontrer à l'assemblée générale 2011.

Jean-Noël Leduc
Président



Rapport sur la qualité de l'eau



Voici les résultats des prélèvements effectués à l'été 2010 dans le cadre des opérations régulières de votre société ou de celui du programme de réseau de surveillance volontaire des lacs.

Le lac

Les facteurs qui ont été étudiés sont : la chlorophylle *a*, l'oxygène dissous, la température et la transparence, le phosphore total et le pH. La variation des quatre premiers facteurs est positive en ce sens qu'elle constitue une amélioration par rapport aux résultats de l'année 2009.

Quant aux facteurs phosphore total et pH, la variation est négative. Il est normal qu'il y ait certaines variations d'une année à l'autre. Ce sont leurs écarts par rapport à la moyenne sur plusieurs années qui sont significatifs. J'en suis à colliger les informations pertinentes à ce sujet et les résultats devraient être disponibles en juillet lors de l'assemblée générale. Les analyses du ministère pour le volet eaux récréatives (plage) ont attribué la cote A (excellent) en 2010 pour les deux stations échantillonnées alors qu'en 2009 les cotes avaient été A et B (bonne). Quant aux algues bleu-vert, le lac n'a pas été touché en 2010 contrairement à l'année précédente.

Les tributaires

En 2010 les deux ruisseaux échantillonnés dans le cadre du programme de la MRC ont été Alger et Des Berges; ce dernier l'a été à trois stations différentes pour mieux cerner les sources de phosphore total et de coliformes fécaux. La qualité de l'eau du ruisseau Alger est considérée mauvaise en rapport au phosphore total, bonne pour les matières en suspension et douteuse pour les coliformes fécaux. La concentration médiane de phosphore total enregistrée à l'été 2010 (23 ug/l) est légèrement supérieure au critère du MDDEP et plus élevée que celle enregistrée en 2009 (16 ug/l).

La qualité de l'eau du ruisseau Des Berges est considérée mauvaise pour le phosphore total et bonne pour les matières en suspension ainsi que pour les coliformes fécaux. À l'embouchure, les concentrations médianes de phosphore total sont supérieures au critère du MDDEP depuis 2006. Les concentrations médianes de matières en suspension et de coliformes fécaux sont stables depuis 2006 et respectent les recommandations du MDDEP. En poursuivant de multiples échantillonnages sur le ruisseau Des Berges il est probable que les sources principales de contamination seront mieux cernées, ce qui permettra de passer au stade des correctifs à mettre en place.

Conclusion

Le portrait global est donc mitigé. Nous devons maintenir nos efforts pour l'améliorer; je pense particulièrement à la réduction du phosphore. La revégétalisation de la rive demeure un des bons moyens accessibles pour y parvenir ainsi que des travaux correctifs sur certains tributaires lorsque les sources de phosphore seront mieux identifiées.

Jean-Guy Bédard

La renaturalisation des rives

Nous avons remarqué le nombre important de riverains qui ont cessé la tonte du gazon sur leur rive, tel qu'exigé par le règlement des deux municipalités, Magog et Canton de Stanstead.

Maintenant, il faut faire plus !

La renaturalisation de la rive est la seule façon d'empêcher que le phosphore se rende au lac. Cette renaturalisation est indispensable pour assurer une bonne qualité de l'eau.

Les trois strates de végétation sont nécessaires : **herbacées, arbustes, et arbres.**



Il est indispensable que des arbres soient plantés en bordure de la rive pour garder l'eau du littoral la plus fraîche possible et ainsi diminuer la croissance des plantes marines et le risque d'une éclosion de cyanobactéries. Nous sollicitons la collaboration des riverains qui n'auraient pas encore débuté cette renaturalisation, garante d'une meilleure qualité d'eau du lac

Nous sommes très heureux de souligner qu'aucune apparence de cyanobactéries n'a été rapportée au cours de l'année 2010.

Saviez-vous que...

Quelques statistiques : La Société de conservation du lac Lovering compte 560 membres; 60% résident dans la municipalité de Magog et les autres 40% dans la municipalité du Canton de Stanstead. Il y a 330 résidences riveraines, 5 terrains vacants, 18 plages privées, 3 camps pour les jeunes et 2 marinas d'importance en bordure du lac et plus de 60% des rives sont à l'état naturel ou renaturalisées.

Le battement des vagues contre les rives produit par le remous d'embarcations motorisées engendre une érosion des rives avec comme conséquence la libération d'éléments nutritifs dans le lac. Une vague de 12,5 cm de hauteur d'un bateau se déplaçant à moins 10 km ne causerait pas de dommages significatifs. Mais lorsque la hauteur de vague produite par une petite embarcation motorisée s'élève à 25 cm, l'effet destructif est cinq fois plus important, et celui-ci augmente à 30 fois lorsque la hauteur atteint 62,5 cm. D'où l'importance de surveiller ses vagues....



Dès 2012, votre rive devra être renaturalisée sur une profondeur de 10 mètres

*Si vous souhaitez participer à diverses activités de la SCLL,
vous pouvez laisser vos coordonnées sur le site internet: www.laclovering.org
ou au 819 868-2669*

Les Bonnes Nouvelles...



Municipales

Cette année, nous avons pu compter sur des échanges intéressants et une collaboration plus étroite avec les municipalités de Magog et du Canton de Stanstead. Ainsi, la municipalité de Magog a officiellement intégré les milieux humides du ruisseau Campagna à l'intérieur des limites du lac. Cela signifie qu'il ne peut y avoir de construction à moins de 20 mètres de ces milieux humides. Nous sommes confiants que c'est le début d'une meilleure appréciation de la nécessité de protéger les abords du lac. Comme quoi, les élus municipaux ont une oreille attentive aux préoccupations de la Société.

Retour de la traversée du lac Lovering



À la demande générale, la traversée du lac est de retour. Vous êtes de nouveau invités à relever le défi amical de la 2^e traversée du lac à la nage. Et encore une fois, nous demanderons votre collaboration pour garder à quai vos embarcations motorisées **entre 9h et 12h le dimanche 31 juillet**. Surveillez les babillards et votre courriel, fin juin, pour connaître tous les détails et trouver les formulaires d'inscription

Pêche sportive au lac Lovering ...

Au cours de la dernière année, la SCLL a fait cheminer le dossier *pêche et ensemencement*. M. Sylvain Roy, biologiste au Ministère des Ressources naturelles et de la faune nous a fait part des paramètres à considérer lors d'un éventuel ensemencement du lac :

- ✧ Éviter d'introduire une espèce non existante dans le lac, comme le doré par exemple. Une pêche expérimentale en 2006 avait indiqué la prédominance de meuniers noirs parfois appelés mulot (51) et de perchaudes (61); on a également repêché 4 brochets maillés, 5 achigans à petite bouche, 1 touladi ou truite grise. Voir l'Inventaire ichthyologique du lac Lovering sur notre site.
- ✧ Constituer des habitats de reproduction pour les poissons existants dans le lac ne fait pas partie des solutions rentables.
- ✧ Le programme d'ensemencement du touladi ou truite grise par le Ministère a été interrompu en 2005 par manque d'oxygène sous la thermocline, donc aucun habitat d'été pour le touladi. Plus de 3 000 truites avaient été ensemencées en 2003 et aussi en 2005. Voir le document Ensemencement par le MRNF sur notre site.
- ✧ Privilégier la truite brune, la truite arc-en-ciel ou la truite mouchetée lors d'un ensemencement éventuel.
- ✧ Un poisson reproducteur d'une grosseur de 10 à 12 pouces permettrait d'assurer la survie de l'espèce. Les coûts d'achat peuvent varier de 1,50\$ à 2,00\$ le poisson, dépendant de la quantité et de la grosseur.

N'oubliez pas de remplir le sondage ci-joint

L'assemblée générale annuelle 2011 sera tenue le 30 juillet à partir de 9h00, au sous-sol de l'église Saint-Ephrem, 380 chemin Remick à Fitch Bay

Société de conservation du lac Lovering
C.P. 447, Magog, Québec. J1X 3X7
819 868 2669